

Réponse à l'interpellation de M. François SCHREUER

Objet : RESA/ORES : et l'intérêt communal dans tout ça ?

Monsieur le Chef de groupe,

Je vous remercie pour la qualité et la pertinence de votre interpellation et de votre analyse.

Je partage – ainsi que le Collège - tous les constats et les inquiétudes qui sont les vôtres.

En effet, dans ce dossier, au-delà des nécessaires mesures de gouvernance, les vrais enjeux sont les suivants : la qualité et le prix des services rendus, à savoir à des tarifs inférieurs au reste de la Wallonie – souvenons-nous que quand Intermosane a rejoint RESA, la facture des habitants de l'ancienne ville de Liège a diminué de 15% - , l'emploi, le versement de dividendes aux communes et l'activité économique.

Tout cela est grandement menacé aujourd'hui.

On voit à présent qu'une fusion serait – une fois de plus - préjudiciable aux habitants des Liège.

D'aucuns, dont le Ministre Jean-Luc CRUCKE aujourd'hui dans un organe de presse important, en appellent à la solidarité wallonne. Ils opposent un intérêt régional à notre intérêt communal ou supra-communal, et s'approprient, par un décret wallon, à mettre en œuvre cette mesure.

Or, les exemples ne manquent pas pour montrer que les citoyennes liégeoises et les citoyens liégeois sont trop souvent désavantagés - je dirais même discriminés – par rapport aux autres wallonnes et autres wallons : je recevais le 12 décembre dernier un appel à projets de la Ministre DEBUE – il aurait pu émaner d'autres sensibilités politiques par le passé - dans lequel celle-ci écrivait que « *chaque commune doit identifier un lieu de centralité pour lequel le subsidie est sollicité, et ne peut rentrer qu'un seul projet dans le présent cadre* ».

Deuxième exemple : le Ministre DI ANTONIO n'agit pas différemment quand il attribue un subsidie pour la stérilisation des chats identique pour toutes les communes.

Là où 200.000 habitants doivent se contenter d'un seul subsidie, ceux d'une commune de 4.000 habitants, pourront bénéficier d'un subsidie équivalent. Je vous laisse ramener le montant par habitant...

Cela dit, nous devons suivre la mission qui a été dévolue aux instances de NETHYS et de PUBLIFIN pour redéfinir l'avenir du groupe à l'échéance du 31 mars.

Pour vous répondre d'une manière plus précise, la clé est notamment au Parlement wallon, et je ne suis pas en mesure politique – et le Collège non plus je pense – d'actionner cette clé pour la défense de nos intérêts telle que vous la concevez.